90

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 95-10 et 97-11, Postes 260 et 263)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5 503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

BULLETIN N° 18 - MARS 1962

LE BLACK-ROT DE LA VIGNE (suite et fin)

MOYENS DE LUTTE.-

Lorsque le Black-rot - maladie très difficile à combattre - est installé dans une région, il est nécessaire de mettre en oeuvre, outre les traitements chimiques, des mesures prophylactiques appropriées.

a) - Traitements chimiques - La lutte doit être entreprise dès que les périthèces sont à maturité. Suivant les années, le premier traitement peut intervenir entre le débourrement et la présence de rameaux de 10 à 15 cm de longueur. Plusieurs traitements rapprochés, en début de saison, peuvent s'avérer indispensables pour limiter les infections primaires qui, comme nous l'avons vu, sont à l'origine des attaques sur grappes. Par la suite, les traitements pourront coïncider avec ceux dirigés contre le Mildiou.

b) - Mesures prophylactiques - Là où la maladie existe, les traitements chimiques ne sauraient être suffisants pour assurer une protection satisfaisante.

Il faut dans toute la mesure du possible :

1°) - Les périthèces n'évoluant qu'à la lumière, enfouir les grains malades par un labour dès la fin des vendanges, et effectuer le déchaussage le plus tard possible ;

2°) - Enlever, à l'occasion de la taille, les débris de grappes attaquées qui pourraient subsister soit sur le sol, soit aussi - ce sont les plus dangereux - accrochés par des vrilles aux fils de fer de palissage ;

3°) - Eliminer soigneusement, au printemps, la végétation inutile à la base des ceps ; les rameaux se trouvant près du sol sont facilement contaminables et servent de relais à la maladie : il est évident que, dans le cas de Vignes conduites au ras du sol, les risques de contamination sont augmentés.

Les Vignes abandonnées, dans lesquelles le Black-rot peut se développer sans aucune entrave, sont indiscutablement des sources de contaminations très importantes.

La suppression de telles vignes est indispensable si l'on veut réduire les foyers actuels et éviter, par là, l'extension de cette dangereuse maladie à l'ensemble du Vignoble.

Voir INFORMATIONS au verso

P./..38

DLP -5-4-62 109192

I N F O R M A T I O N S

Nouvelles dénominations de certaines matières actives de produits antiparasitaires.

L'Edition spéciale concernant les produits pesticides conseillés en 1962 fait apparaître des modifications, intervenues récemment, dans la désignation de diverses substances actives.

Ces modifications sont indiquées ci-dessous :

Ancienne désignation	Nouvelle désignation
Diméthyldithiocarbamate de cuivre	Cuprobame
Diméthyltrichlorohydroxyéthylphosphonate	Trichlorfon
Dinitroalkylphénylacrylate	Dapacryl
Dodine	Doguadine
Ethion	Diéthion
Gusathion	Azinphos
Isopropylamide de l'acide diéthyldithiophosphorylacétique	Triméthoate
Ménazon	Azidithion
Phosdrine	Mévinphos

A l'attention de nos abonnés.-

- Pour les produits à utiliser contre les Ennemis des Cultures (Insectes, Acariens, Maladies Cryptogamiques) consulter notre Edition spéciale : Produits pesticides conseillés en 1962.

- Les personnes intéressées par le nouvel ouvrage de M. BONNEMAISON, Directeur de Recherches à la Station Centrale de Zoologie Agricole, ouvrage intitulé " Les Ennemis Animaux des Plantes cultivées et des Forêts" peuvent s'adresser aux Editions S.E.P., 42, Rue du Louvre - PARIS I°.

Clermont-Ferrand, le 29 Mars 1962.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de Clermont-Ferrand
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n°389 du 29/3/1962 - 2.200 exemplaires . -   Abonnement 1962 expédition n° 2.